

Maurice Rajsfus, *Opération étoile jaune, suivi de Jeudi noir*, Paris, Le Cherche midi, 2002, 271 p.

Pour décrire le processus qui mène à l'étoile jaune, Maurice Rajsfus a raison de débiter son récit avec la défaite de la France et les conditions d'armistice du 22 juin 1940.

En premier lieu, il souligne l'inébranlable fidélité de la police française envers l'Etat quelque soit son représentant. Ainsi, lorsque l'occupant sera en place, « à chaque étape de la répression raciale, les policiers de ce pays vont toujours répondre « présent », à l'appel » [p. 17]. Qu'il s'agisse des lois de Vichy ou des ordonnances nazies, l'obéissance sera la même.

Maurice Rajsfus décrit avec minutie les étapes de l'humiliation, les lois et les rafles qui deviennent de plus en plus fréquentes. En s'appuyant sur de nombreuses pièces d'archives de premier plan, l'auteur reconstitue une des pages les plus sombres de l'Occupation. D'ailleurs, la police française est une structure suffisamment efficace pour organiser le recensement des juifs en octobre 1940. Le port obligatoire de l'étoile jaune, imposé aux Juifs de la zone occupée, en application de la 8^{ème} ordonnance du 29 mai 1942 n'est que l'une des nombreuses mesures décidées par la Gestapo puis appliquée par les policiers français.

Si les autorités appliquent les nouvelles mesures avec zèle, la presse se déchaîne elle aussi. Les journaux se fondant sur l'antisémitisme lancent « des appels à la délation et au renforcement de la répression » [p. 97]. L'ouverture récente de certaines pièces aux archives de la préfecture de police de Paris a permis à Maurice Rajsfus de suivre les activités des forces de l'ordre. Ainsi, « la moindre note de service, le plus petit rapport, écrit d'une plume insouciant, simple routine, prend un aspect terrifiant soixante ans plus tard » [p. 121].

Dans *Jeudi noir*, Maurice Rajsfus relate comment sa propre famille fut arrêtée à Vincennes. Ses parents ne reviendront pas. Ce témoignage donne encore plus de force à l'ensemble de son ouvrage. Il permet de saisir, si cela est possible, l'ampleur de la tragédie qui a touché de très nombreuses familles. Cet ouvrage permet de constater « où peut conduire le racisme des uns et le désintérêt des autres (ces deux attitudes étant complémentaires) » [p. 130]. Dans ce récit, l'auteur essaye de reconstituer la journée du 16 juillet 1942 où plus de 4000 jeunes garçons et filles seront arrêtés, internés puis déportés. A travers un témoignage poignant, il montre bien que ce sont les autorités françaises qui appliquent les décisions nazies. Les 7000 policiers qui participent à cette vaste rafle montrent « qu'il n'était nul besoin de traditions pour trouver des exécutants, intervenant sans difficulté sous les yeux d'une population que le procédé ne révoltait pas outre mesure » [p. 189].

Avec émotion mais également en s'appuyant sur des documents d'archives, Maurice Rajsfus souligne en conclusion que « ces hommes ont été des assassins au même titre que les tortionnaires nazis, au même titre, ils sont coupables de crime contre l'humanité » [p. 268].